

*Description d'une nouvelle espèce africaine du genre VARAN (VARANUS), par A. Preudhomme de Borre, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle.*

Le genre *Varan*, qui, dans l'Erpétologie générale de Duméril et Bibron, composait presque à lui seul (1) la famille des Lézards Varaniens ou Sauriens Platynotes, a été notablement divisé par les auteurs postérieurs. Ainsi, pour M. J. E. Gray (2), le genre *Varan* de Duméril et Bibron ne forme pas moins de sept genres (*Psammosaurus, Odatria, Regenia, Empagusia, Uaranus, Monitor* et *Hydrosaurus*). Leur réunion constitue la famille des Monitors (*Monitoridæ*), la première des dix familles dans lesquelles M. Gray partage sa tribu des *Cyclosauræ*, correspondant aux Varaniens, Lacertiens et Chalcidiens de Duméril et Bibron.

Dans un travail de date plus récente (3), M. Aug. Duméril déclare ne pouvoir admettre les coupes génériques proposées par le savant erpétologiste anglais. « Les divisions et subdivisions, » dit-il (p. 494), « établies dans un

(1) Les savantes recherches anatomiques de M. le professeur Troschel (*Ueber Heloderma horridum* Wieg. dans *Archiv für Naturgeschichte*, 1855, p. 294) ont manifestement établi que le genre mexicain *Heloderma* doit être séparé de la famille des Varaniens, ce qui la réduit aux seuls Varans.

(2) *Catal. of the specim. of Lizards in the collect. of the British Museum*, 1845, p. 6 et suiv.

(3) *Descript. des Rept. nouveaux ou imparfaitement connus de la collection du Muséum d'histoire naturelle*. II<sup>e</sup> Mémoire. — Dans les *Archives du Muséum d'histoire naturelle*, t. VIII, Paris, 1855 à 1856.

genre si homogène et si parfaitement naturel que l'est celui des Varans, sont toutes plus ou moins systématiques et artificielles. Elles tendent, sans motifs suffisants, à faire considérer comme appartenant à divers genres des animaux qui n'offrent réellement entre eux que des différences spécifiques. Ainsi, M. Schlegel qui, dans son *Essai sur la physiologie des Serpents*, a manifesté un éloignement extrême pour l'adoption des coupes plus ou moins nombreuses proposées par ses devanciers, s'est-il montré fidèle à ses habitudes comme zoologiste, en n'admettant qu'un seul genre, celui des Monitors, dans l'explication méthodique et savante qu'il a donnée des figures publiées par lui (*Abbildungen neuer oder unvollständig bekannter Amphibien*, 1837-44). »

Je me sens très-disposé à admettre cette manière de voir, sauf peut-être à conserver le genre *Psammosaurus* Fitzinger pour les espèces à queue sans carène, et que l'on appelle communément les Varans terrestres (*Varanus arenarius*, *Timoriensis*, etc.), c'est-à-dire celles qui constituent pour M. Gray les deux genres *Psammosaurus* et *Odatria*, ou sa division A de la famille.

J'ai rencontré dans la collection erpétologique du Musée royal d'histoire naturelle un exemplaire monté qui ne me paraît pouvoir se rapporter à aucune des espèces décrites du genre. C'est, ainsi qu'on va le voir, une espèce qui rentrerait dans le genre *Hydrosaurus* de Gray, et qui y viendrait prendre place à côté d'une espèce australienne, l'*Hydrosaurus giganteus* Gray (*Catal.*, etc. p. 15). Elle a en effet les narines très-rapprochées du bout du museau, les doigts allongés, mais inégaux, et l'écaillure qui surmonte l'orbite composée uniquement de petites écailles. L'ensemble de ces caractères amène à lui assigner la place que je viens d'indiquer.

Il est à remarquer que cette nouvelle espèce est africaine, et que tous les autres Varans africains appartiennent à des coupes différentes. M. Gray (*loc. cit.*) indique bien (1) l'*Hydrosaurus Salvator Laurenti* (*Varanus bivittatus* Dum. et Bibr.) comme se trouvant dans l'Afrique australe, mais la patrie véritable de cette espèce est l'Asie orientale et l'archipel Malais.

#### VARANUS (HYDROSAURUS) MUSTELINUS.

DIAGNOSE : *Noir, avec des bandes transversales nombreuses d'écaillés jaune verdâtre depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, presque effacées sur les parties supérieures, plus larges et mieux marquées en dessous. Gorge verdâtre, tachée de noir. Pattes antérieures annelées de jaune verdâtre; les postérieures simplement tachetées de la même couleur.*

*Forme générale très-svelte. Tête allongée et pointue. Narines rapprochées du bout du museau. Écaillés susorbitaires uniformément petites. Doigts inégaux; le 4<sup>me</sup> le plus long. Queue très-longue, à crête peu élevée.*

DESCRIPTION. — La forme éminemment grêle et svelte de ce saurien, sa tête pointue rappellent d'une manière frappante celles des petits carnassiers de la tribu des Mustélides; d'où le nom spécifique que j'ai imaginé de lui donner.

La tête a la forme d'une pyramide quadrangulaire notablement allongée; le vertex est très-aplati. Les dents, dont je ne puis donner le nombre à cause des lacunes que mon

---

(1) D'après un exemplaire rapporté par le Dr Krauss.

exemplaire présente, sont pointues, un peu comprimées, et n'offrent point de dentelures sur leurs bords, faisant exception à un caractère indiqué pour le genre *Hydrosaurus* par Wagler et M. Gray. Ces dents sont légèrement inclinées d'avant en arrière. Toutes les écailles qui recouvrent le museau et le dessus de la tête sont à peu près d'égale grandeur, irrégulièrement polygonales, généralement à cinq ou six côtés. L'orbite est couvert en dessus d'écailles plus petites, en pavé, et toute d'égale grandeur. Une écaille occipitale, à sept pans, plus grande que les autres, forme le centre d'un cercle d'écailles un peu plus petites. En arrière, dans la région de la nuque, les écailles, plus convexes, font en quelque sorte la transition aux écailles carénées de la région dorsale. Sur les côtés de la tête, entre l'oreille et l'œil, s'étendent des rangées obliques d'écailles plus petites et à peu près quadrangulaires. Des rangées longitudinales d'écailles hexagonales allongées s'étendent en dessous des branches de la mâchoire inférieure; le centre du gosier est occupé par des files d'écailles beaucoup plus petites. Toutes ces rangées font immédiatement suite à celles de la gorge et du dessous du cou, où les écailles sont imbriquées d'avant en arrière, et pourvues à leur sommet d'une bordure de granulations.

Le dos, les flancs et le ventre sont couverts d'un très-grand nombre de petites écailles également carénées, formant des rangées transversales plus nombreuses sur le dos que sur le ventre, où, par suite, les écailles sont plus grandes et plus allongées. Sur le dos, j'ai compté 128 rangées d'écailles, et seulement 99 sur le ventre.

Des rangées d'écailles semblables se voient sur les membres et sur la queue. Celles des doigts ne sont pas carénées.

Au dessus de la queue, non pas dès la base, mais à partir de la 45<sup>e</sup> rangée transversale environ, les carènes de la ligne médiane, au nombre de deux pour chaque rangée, se relèvent un peu, pour former une crête longitudinale double, qui se prolonge jusqu'à l'extrémité, sans cesser d'être assez basse. Cette double crête est légèrement dentelée, chaque carène présentant en arrière un angle saillant.

Les pattes sont assez robustes; leurs doigts sont grêles, comprimés, et pourvus d'ongles forts, crochus, presque tranchants en dessous.

Les doigts sont de longueur assez inégale. Le quatrième doigt est le plus long; mais, aux membres antérieurs, le troisième n'est pas de beaucoup plus court. Aux membres postérieurs, la longueur des doigts va en croissant à peu près régulièrement du pouce au 4<sup>e</sup> doigt; le cinquième n'atteint pas tout à fait la longueur du deuxième.

La coloration, comme chez la plupart des espèces du genre *Varan*, est noire, avec des dessins fort mal limités formés par un certain nombre d'écailles d'un jaune verdâtre, tantôt groupées, tantôt éparses au milieu des écailles noires. Le dessus de la tête est noir, avec deux bandes transversales jaunâtres, l'une en avant des narines, l'autre un peu en avant des yeux. Le dessous de la tête est jaunâtre, avec l'extrémité de la mâchoire inférieure et deux bandes transversales noires. Un jaune verdâtre constitue encore tout le fond de la gorge, avec des taches noires, généralement transversales en dessous et longitudinales sur les côtés. De cette région partent, embrassant la partie supérieure du cou, quatre bandes en forme de chevrons à pointe tournée en arrière; ces bandes, très-mal limitées, sont

dues à la présence, au milieu des écailles noires, d'un certain nombre d'écailles de couleur claire. Retournant en dessous, on trouve d'abord, sur le fond redevenu noir, une bande transversale claire se prolongeant un peu sur l'épaule, puis une seconde bande pectorale occupant l'intervalle des pattes de devant, en dessous desquelles elle se prolonge aussi; enfin le ventre est ceint de onze bandes transversales de la même teinte verdâtre, que je comparerais volontiers à des sangles, parce qu'elles s'atténuent en se rétrécissant sur le dos, au point de n'y être plus indiquées que par le groupement du petit nombre d'écailles verdâtres éparses de cette région. Vers l'anus, les écailles d'un jaune verdâtre sont groupées assez confusément sans former de bandes. La queue continue le même système de coloration par bandes ou sangles jaune-verdâtre; mais ces bandes sont si confuses et si peu marquées en quelques endroits que les compter me paraît chose impossible. Le dessin des membres est encore analogue, avec cette différence que les deux couleurs y tranchent mieux l'une sur l'autre; ce sont des demi-anneaux jaune-verdâtre sur la partie extérieure des membres de devant, continués à la face interne par des taches arrondies assez grandes. Aux membres postérieurs, les anneaux clairs se réduisent à de plus petites taches assez espacées.

**DIMENSIONS.** — Longueur totale : 1 mètre 12 centimètres. Longueur de la tête : 8 centimètres; longueur du cou : 10 centimètres; longueur de la queue : 67 centimètres. Longueur du membre antérieur jusqu'au bout de l'ongle du 4<sup>e</sup> doigt : 17 centimètres; longueur du membre postérieur jusqu'au bout de l'ongle du 4<sup>e</sup> doigt : 19 1/2 centimètres; longueur du 4<sup>e</sup> doigt antérieur : 5 centimètres;



longueur du 4<sup>e</sup> doigt postérieur : 8 centimètres. Largeur de la tête entre les bords des orbites : 5 centimètres. Intervalle des narines : 14 millimètres. Circonférence du cou : 15 1/2 centimètres; circonférence du tronc, à sa plus grande épaisseur : 25 1/2 centimètres; circonférence de la queue, à la naissance de la crête : 9 centimètres.

PATRIE : L'exemplaire unique de cette espèce de Varan faisait partie d'une petite collection d'animaux recueillis sur la côte de Guinée et dont Sa Majesté Léopold I fit don au Musée de Bruxelles en 1856. Il était resté jusqu'ici indéterminé, et figurait dans les inventaires sous le nom de *Lézard de la côte de Guinée*.

REMARQUES : Par ses narines terminales et ses doigts allongés, cette espèce ne peut être rapportée qu'au genre *Hydrosaurus* Wagler, tel que le comprend M. J.-E. Gray (1). Adoptant la manière de voir du savant professeur du Muséum de Paris, je ne puis me décider à accorder à cette coupe une valeur générique, et ne saurais y voir qu'un sous-genre. Des cinq espèces que M. Gray y rapporte, deux ont les écailles sus-orbitaires traversées longitudinalement par une série d'écailles plus grandes que les autres : l'*Hydrosaurus Salvator* Laurenti (*Varanus bivittatus* de Duméril et Bibron), des Indes orientales, et l'*Hydrosaurus prasinus* Sal. Muller et Schlegel, de la Nouvelle-Guinée; les trois autres ont, comme notre nouvelle espèce, la région sus-orbitaire couverte d'une quantité d'écailles toutes également petites. La plus anciennement connue (*Hydrosaurus varius* Shaw) a de grands traits de ressemblance avec l'es-

---

(1) *Catal. of the spec. of Liz.*, p. 12.

pèce que je décris; ainsi la tête et les narines doivent être tout à fait semblables; de plus, la petitesse des écailles dorsales est également remarquable dans les deux espèces, et je n'ai pas trouvé autour de ces écailles dorsales de petites granulations (1); mais la coloration est très-différente (2). Le Varan de Bell (*Hydrosaurus Bellii* Duméril et Bibron) est aussi très-différent par la coloration (3), ainsi que le Varan géant (*Hydrosaurus giganteus* Gray) (4). De plus, ces trois espèces sont exclusivement australiennes (5), et cet habitat si différent de celui du *Varanus mustelinus* est encore une preuve que ce dernier constitue bien une espèce nouvelle.

Quoique les caractères des narines et des doigts eussent dû suffire pour me dispenser de pousser plus loin mes comparaisons, j'ai cependant cherché si je ne pouvais identifier mon *Varanus mustelinus* à aucune espèce des autres divisions du genre et je n'ai pu y parvenir. J'ai trouvé seulement quelque analogie, sous le rapport de la coloration, entre l'exemplaire que j'ai sous les yeux et la figure que Daudin donne de son Tupinambis orné (6); mais les formes de celui-ci sont plus trapues, et, quoique la figure,

(1) Duméril et Bibron (*Erp. Gén.* t. III, p. 495) contestent ce caractère de l'absence de granulations autour des écailles dorsales, attribué par Wagler au Varan varié.

(2) Voir Duméril et Bibron (*loc. cit.*).

(3) Dumér. et Bibr. *Ibid.*, p. 495; pl. XXXV, fig. 1.

(4) Voir la figure donnée par M. J.-E. Gray (*The Lizards of Australia and New Zealand in the collection of the British Museum*, 1867, tab. IV).

(5) La patrie du Varan de Bell, restée inconnue à Duméril et Bibron, est positivement l'Australie (*Gray, Liz. of Austr. and New Zealand*, p. 5).

(6) *Annales du Muséum d'Hist. natur.*, t. II, p. 240, pl. XLVIII.



pas plus que la description, ne dise rien de la situation des narines, la tête en pyramide quadrangulaire courte est bien celle du *Varanus (Monitor) niloticus*, qui est l'espèce africaine à laquelle Duméril et Bibron (1) et M. Gray (2) rapportent le Tupinambis orné de Daudin.

---

M. Dewalque communique à la classe une lettre de M. le baron de Ryckholt, qui l'informe de la découverte à Woneq, village du Limbourg, sur le Geer, d'un dépôt d'argile minéralogiquement et paléontologiquement identique à l'argile rupélienne de Boom. Les fossiles sont encroûtés de pyrite, et présentent extérieurement le même aspect que ceux de Boom.

---

(1) *Erpét. gén.*, t. III, p. 476.

(2) *Catal. of the spec. of Lizards*, p. 11.

